

Dans le peloton de tête

Profil démographique et économique de la collectivité de Saint-Quentin



Richard Saillant
Économiste

(image : Ville de Saint-Quentin)

Novembre 2018

Table des matières

| | |
|---|----|
| SOMMAIRE EXÉCUTIF | 1 |
| INTRODUCTION | 1 |
| CROISSANCE DE LA POPULATION | 3 |
| TENDANCES À PLUS LONG TERME | 4 |
| RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ÂGE | 7 |
| ÉVOLUTION DE LA PYRAMIDE DES ÂGES DE SAINT-QUENTIN | 8 |
| MIGRATION (Y COMPRIS IMMIGRATION) | 10 |
| MARCHÉ DU TRAVAIL | 12 |
| TAUX DE CHÔMAGE | 15 |
| TAUX D'EMPLOI | 15 |
| TAUX D'ACTIVITÉ | 15 |
| NOMBRE DE TRAVAILLEURS, TRAVAIL À PLEIN TEMPS ET TEMPS PARTIEL | 16 |
| CATÉGORIES DE TRAVAILLEURS (EMPLOYÉ VS TRAVAILLEUR AUTONOME) | 18 |
| REVENU D'EMPLOI (MASSE SALARIALE) | 19 |
| REVENU D'EMPLOI MOYEN DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE | 20 |
| REVENU D'EMPLOI MOYEN DANS LE SECTEUR PRIVÉ | 21 |
| REVENU D'EMPLOI PAR HABITANT DANS LE SECTEUR PRIVÉ | 22 |
| CONCLUSION | 24 |

Sommaire exécutif

Saint-Quentin se démarque du reste du comté du Restigouche par la vigueur de son économie. De fait, Saint-Quentin figure parmi les collectivités les plus dynamiques du Nouveau-Brunswick francophone. Sa vitalité économique, qui ne date pas d'hier, se reflète sur plusieurs plans. Le présent rapport offre un portrait de Saint-Quentin sur ceux de la démographie, du marché du travail et de la valeur de la richesse créée localement.

Pour ce faire, le rapport puise principalement dans les données du recensement de 2016 et des années antérieures. Statistique Canada divise la collectivité de Saint-Quentin en deux subdivisions distinctes, soit la *ville de Saint-Quentin* proprement dite et la *paroisse de Saint-Quentin*, laquelle regroupe la population environnante (voir carte à la page 2). Dans la plupart des cas, les données présentées dans ce rapport couvrent la ville et la paroisse de Saint-Quentin séparément, de même que les deux ensemble. Ci-après, l'expression *collectivité de Saint-Quentin* se réfère à la combinaison de la ville et la paroisse de Saint-Quentin.

Voici un résumé des principales observations du rapport.

Croissance démographique

- Saint-Quentin figure parmi les collectivités qui ont connu la plus forte croissance démographique entre les recensements de 2011 et 2016. En effet, alors que le Nouveau-Brunswick était la seule province canadienne à afficher une perte de population, la collectivité de Saint-Quentin, elle, a connu une hausse de 4,0 % au cours de cette période. La ville de Saint-Quentin, pour sa part, figure au troisième rang parmi les 35 villes et cités du Nouveau-Brunswick, avec un gain de 4,7 %. Le contraste avec le reste du comté du Restigouche est frappant : dans l'ensemble, ce dernier a perdu 5,0 % de ses résidents entre 2011 et 2016.
- Pour plusieurs raisons présentées dans ce rapport, les perspectives de la collectivité de Saint-Quentin en matière de croissance de la population sont bonnes. Il faut donc s'attendre à ce que l'écart se creuse davantage entre Saint-Quentin et la plupart des autres collectivités du Restigouche et d'ailleurs dans le Nouveau-Brunswick rural.

Pyramide des âges et migration

- La population du Nouveau-Brunswick est l'une des plus âgées et les plus vieillissantes au pays. Le Nouveau-Brunswick francophone est, quant à lui, nettement plus âgé que le reste de la province, ce qui reflète principalement son caractère davantage rural. Il existe cependant des différences marquées à l'intérieur de celui-ci. La collectivité de Saint-Quentin figure parmi les plus jeunes du Nouveau-Brunswick francophone. À preuve, la ville de Saint-Quentin arrive au troisième rang parmi les 16 villes et cités francophones ou à fort taux de francophones. Le contraste avec les autres principaux centres urbains du

Restigouche est particulièrement frappant. L'âge médian de Saint-Quentin (48,6 ans) est dix ans plus bas que celui de Dalhousie (58,4 ans). Le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus est presque 50 % plus élevé dans la ville de Dalhousie que dans celle de Saint-Quentin.

- La pyramide des âges de la collectivité de Saint-Quentin laisse suggérer que cette dernière pourrait faire face à une importante pénurie de main-d'œuvre dans les années à venir. En 2016, la collectivité de Saint-Quentin comptait 685 résidents âgés entre 55 et 64 ans alors qu'elle ne comptait que 380 jeunes âgés de 10 à 19 ans. Pour pallier à la pénurie de main-d'œuvre qui s'annonce, la collectivité devra redoubler d'efforts pour attirer des individus et des familles de l'extérieur de ses frontières.
- Les données disponibles, quoique limitées, laissent entendre que davantage de gens seraient venus s'installer à Saint-Quentin récemment qu'au cours des années antérieures, ce qui témoigne des possibilités qu'offre présentement la collectivité pour venir y travailler et y vivre.

Marché du travail

- Le taux d'activité (pourcentage des résidents de 15 ans et plus qui occupent ou cherchent activement un emploi) est un bon indicateur de la vigueur économique d'une collectivité ou d'une région. Selon le recensement de 2016, le taux d'activité de la collectivité de Saint-Quentin (63 %) était légèrement supérieur à la moyenne provinciale (62 %). Il excédait de loin celui de Bathurst (50 %), Campbellton (53 %) ou encore la moyenne du Restigouche (55 %).
- Toujours selon le recensement de 2016, environ 69 % de la population de 15 ans et plus de la collectivité de Saint-Quentin ont déclaré avoir travaillé à un moment donné au cours de l'année 2015. C'est là un taux très élevé. Dans l'ensemble du comté de Restigouche, c'était 58 %. Quant à la moyenne néo-brunswickoise, elle s'établissait à 65 %. Parmi les résidents de la ville de Saint-Quentin qui ont affirmé avoir travaillé en 2015, environ la moitié (52 %) l'ont fait toute l'année à temps plein. Pour la paroisse de Saint-Quentin, cette proportion tombait à environ le tiers (36 %). Cet écart laisse entendre que le travail saisonnier occupe une place plus importante dans la paroisse que dans la ville de Saint-Quentin. Dans l'ensemble du Restigouche, 45 % des travailleurs et travailleuses ont affirmé avoir travaillé à temps plein à l'année alors que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, ce taux s'élevait à 50 %.

Revenu d'emploi et masse salariale

- Le revenu d'emploi couvre tous les revenus tirés d'un emploi, que ce soit en tant qu'employé ou travailleur autonome. En 2016, le revenu d'emploi moyen dans la collectivité de Saint-Quentin s'élevait à 32 561\$. Cela est comparable aux autres centres urbains du comté de Restigouche comme Campbellton (34 574\$) et Dalhousie (33 429\$). La moyenne pour le Nouveau-Brunswick s'établissait à 37 611\$.
- Il s'agit là cependant du revenu d'emploi moyen pour l'ensemble de l'économie, couvrant les secteurs public et privé. Les emplois dans le secteur public sont relativement peu

nombreux à Saint-Quentin, où seul un travailleur sur cinq (20 %) travaille dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'assistance sociale, de même que dans les administrations publiques. À Campbellton et à Dalhousie, c'est environ le double (39 %). Dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, c'est environ 29 %.

- Or, l'emploi dans le secteur public ne reflète pas tant la vigueur économique des collectivités locale que les besoins en matière de services publics, de même que les décisions gouvernementales quant à l'emplacement des différents points de service. Pour saisir l'ampleur de l'activité économique de Saint-Quentin et la comparer aux autres collectivités, il est important de soustraire l'effet de l'emploi dans le secteur public et nous concentrer sur les revenus d'emploi dans le secteur privé.
- À cet égard, Saint-Quentin se démarque par un revenu d'emploi moyen nettement plus élevé que dans le reste du reste du Restigouche. Par rapport à Dalhousie ou Campbellton, le revenu d'emploi moyen est environ 30 % plus élevé dans la collectivité de Saint-Quentin. Pour obtenir un aperçu encore plus global de la vitalité économique de Saint-Quentin, il faut toutefois se pencher sur le revenu d'emploi par habitant, lequel nous permet de tenir compte non seulement du fait que les travailleurs du secteur privé touchent un revenu annuel plus élevé, mais aussi qu'ils sont proportionnellement plus nombreux. Selon nos estimations, le revenu d'emploi par habitant dans le secteur privé serait deux fois et demi plus élevé dans la collectivité de Saint-Quentin qu'à Dalhousie et presque deux fois plus élevé qu'à Campbellton. Enfin, la collectivité dépasserait de 3 % la moyenne provinciale.

En bref, ce rapport démontre que la collectivité de Saint-Quentin jouit d'une économie prospère et dynamique. Cela se reflète par une population plus jeune, qui vieillit moins rapidement que dans la plupart des autres collectivités francophones et rurales du Nouveau-Brunswick. Cela se reflète également par des taux d'emploi et des salaires plus élevés dans le secteur privé, ainsi qu'une part plus importante de ce secteur dans l'économie locale.

Les tendances récentes montrent que la collectivité de Saint-Quentin risque d'être aux prises avec une importante pénurie de main-d'œuvre dans les années à venir. Pour y faire face, Saint-Quentin doit être en mesure d'offrir un milieu attrayant pour venir s'y établir. Bien qu'elle ait de nombreux ingrédients pour réussir, y compris de bons emplois, il sera également important d'assurer des services publics de qualité à tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) disponibles localement. La collectivité de Saint-Quentin contribue de manière disproportionnée à l'économie du comté de Restigouche et de la province. Pourtant, le secteur public, composé majoritairement d'employés dans les domaines de la santé et de l'éducation, y est très peu présent en comparaison à des municipalités comme Campbellton et Dalhousie, ou encore à l'ensemble de la province.

Introduction

Ce rapport dresse un profil de la situation démographique de la collectivité de Saint-Quentin. Pour ce faire, il puise principalement dans les données du recensement de 2016 et des années antérieures.

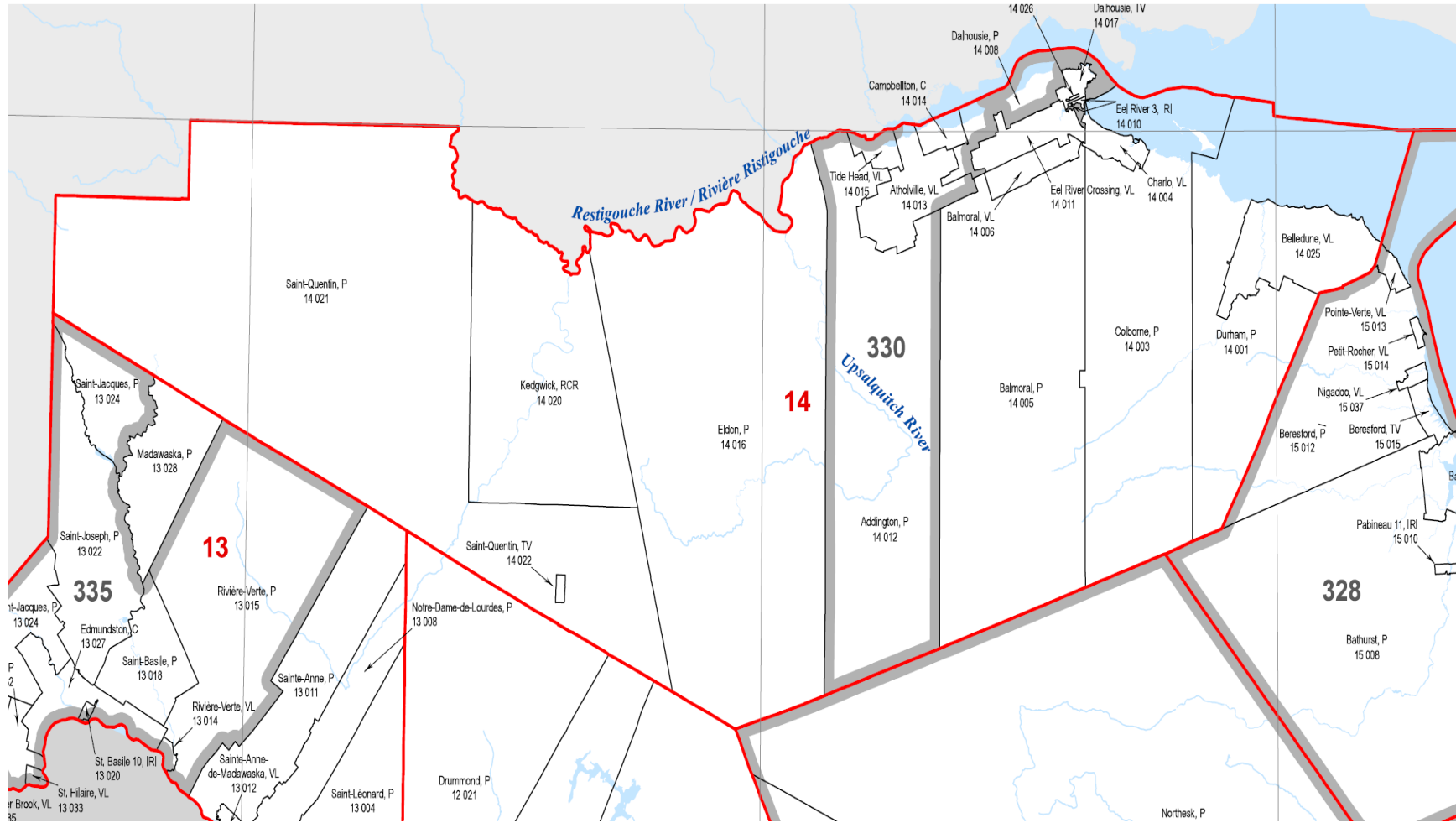
Statistique Canada divise la collectivité de Saint-Quentin en deux subdivisions distinctes, soit la *ville de Saint-Quentin* proprement dite et la *paroisse de Saint-Quentin*, laquelle regroupe la population environnante (voir carte à la page 2). Dans la plupart des cas, les données présentées dans ce rapport couvrent séparément la ville et la paroisse de Saint-Quentin, de même que les deux prises ensemble. Ci-après, l'expression *collectivité de Saint-Quentin* se réfère à la combinaison de la ville et la paroisse de Saint-Quentin.

Ce rapport compare la collectivité de Saint-Quentin au reste du comté de Restigouche, aux collectivités francophones et du Nord du Nouveau-Brunswick, de même qu'à l'ensemble de la province. L'analyse porte sur trois grands volets :

- Démographie : croissance de la population, répartition selon l'âge, migration;
- Marché du travail : taux de chômage, taux d'emploi, taux d'activité, travail à temps plein et à temps partiel, travail à l'année et catégories de travailleurs (employé ou travailleur autonome); et
- Revenu d'emploi ou masse salariale : revenu d'emploi moyen dans l'ensemble de l'économie, revenu d'emploi moyen dans le secteur privé et revenu d'emploi par habitant dans le secteur privé.

Comme nous allons le voir, ce rapport dresse un bilan fort positif de l'état de santé démographique et économique de la collectivité de Saint-Quentin. En effet, celle-ci se démarque nettement du reste du comté de Restigouche et figure même parmi les collectivités les plus dynamiques du Nouveau-Brunswick francophone.

Carte 1: Comté de Restigouche, subdivisions de recensement



Notes: les lignes foncées dénotent les frontières des agglomérations de recensement de Campbellton (330) et d'Edmundston (335). Les subdivisions de recensement sont dénotées par un code à cinq chiffres. Les frontières du comté de Restigouche (14) sont délimitées par une ligne rouge.

Source : Statistique Canada.

Croissance de la population

Le dernier recensement (2016) a révélé que le Nouveau-Brunswick est la seule province au pays à avoir vu sa population diminuer, une baisse de 0,5 % entre 2011 et 2016. Le comté de Restigouche figure parmi ceux qui sont les plus frappés par le déclin démographique néo-brunswickois. Entre les deux recensements, sa population est passée de 32 594 à 30 955 habitants, une baisse de 5,0 %. Seuls les comtés de Victoria (-6,5 %) et Queens (-5,5 %) ont affiché de plus fortes pertes.

Toutefois, comme l'illustre le tableau 1, Saint-Quentin se démarque nettement du reste du comté de Restigouche. En effet, loin de décroître, la population de la ville de Saint-Quentin a fait un impressionnant bond de 4,7 %, passant de 2 095 à 2 194 habitants. La paroisse de Saint-Quentin a aussi connu une augmentation, passant de 1 489 à 1 532 (+2,9 %). Au total, la population de collectivité de Saint-Quentin est passée de 3 584 à 3 726 (+4,0 %).

Tableau 1: Croissance de la population

| | Population | | |
|---|---------------|---------------|-----------|
| | 2016 | 2011 | Variation |
| Restigouche-ouest* | 6 362 | 6 371 | -0.1 % |
| Saint-Quentin, ville (V) | 2 194 | 2 095 | 4.7 % |
| Saint-Quentin, paroisse (P) | 1 532 | 1 489 | 2.9 % |
| <i>Saint-Quentin, ville et paroisse (V&P)</i> | <i>3 726</i> | <i>3 584</i> | 4.0 % |
| Kedgwick, communauté rurale (CR) | 1 979 | 2 089 | -5.3 % |
| Eldon (P) | 657 | 698 | -5.9 % |
| Restigouche-centre* | 20 563 | 21 942 | -6.3 % |
| Restigouche-est* | 4 030 | 4 281 | -5.9 % |
| Restigouche, total | 30 955 | 32 594 | -5.0 % |

*Le Restigouche-ouest regroupe quatre subdivisions de recensement : ville de Saint-Quentin, paroisse de Saint-Quentin, communauté rurale de Kedgwick et paroisse d'Eldon. Le Restigouche-centre contient 10 subdivisions : paroisse d'Addington, village de Tide Head, village d'Atholville, cité de Campbellton, paroisse de Dalhousie, réserve indienne de Indian Ranch, ville de Dalhousie, réserve indienne de Eel River 3, village de Eel River Crossing, paroisse de Balmoral et village de Balmoral. Enfin, le Restigouche-est renferme le village de Charlo, la paroisse de Colborne, la paroisse de Durham et le village de Belledune. Source : Recensement de 2016.

Saint-Quentin est la seule collectivité du Restigouche à avoir connu une hausse de sa population au cours des cinq années qui ont précédé le recensement de 2016¹. Le contraste avec les autres principales collectivités du Restigouche est frappant : la communauté rurale

¹ Si l'on exclut les subdivisions de recensement ayant une très faible population, telles que les réserves autochtones de Indian Ranch (pop. : 89) et de Eel River 3 (pop. : 329), de même que la paroisse de Balmoral (pop. : 278).

de Kedgwick a perdu 5,3 % de sa population, la cité de Campbellton en a perdu 6,8 %, alors que la population de la ville de Dalhousie était en chute libre, affichant une perte de 11,0 %.

Cela dit, il n'y a pas que par rapport au Restigouche que Saint-Quentin se démarque; elle se distingue également à l'échelle de la province. En effet, parmi les 35 villes et cités du Nouveau-Brunswick (incluant la municipalité régionale de Tracadie), la ville de Saint-Quentin arrive au troisième rang pour la croissance de sa population entre 2011 et 2016. Seules Shediac (+10,1 %) et Dieppe (+8,9 %) ont connu une plus forte croissance. Par contraste, la cité de Campbellton et la ville de Dalhousie figurent au bas du classement, arrivant respectivement au 32^e et 35^e rangs. Enfin, pour ce qui est de la municipalité rurale de Kedgwick, elle arriverait au 29^e rang si elle était une ville ou cité.

Tableau 2: Croissance de la population, villes et cités du Nouveau-Brunswick*

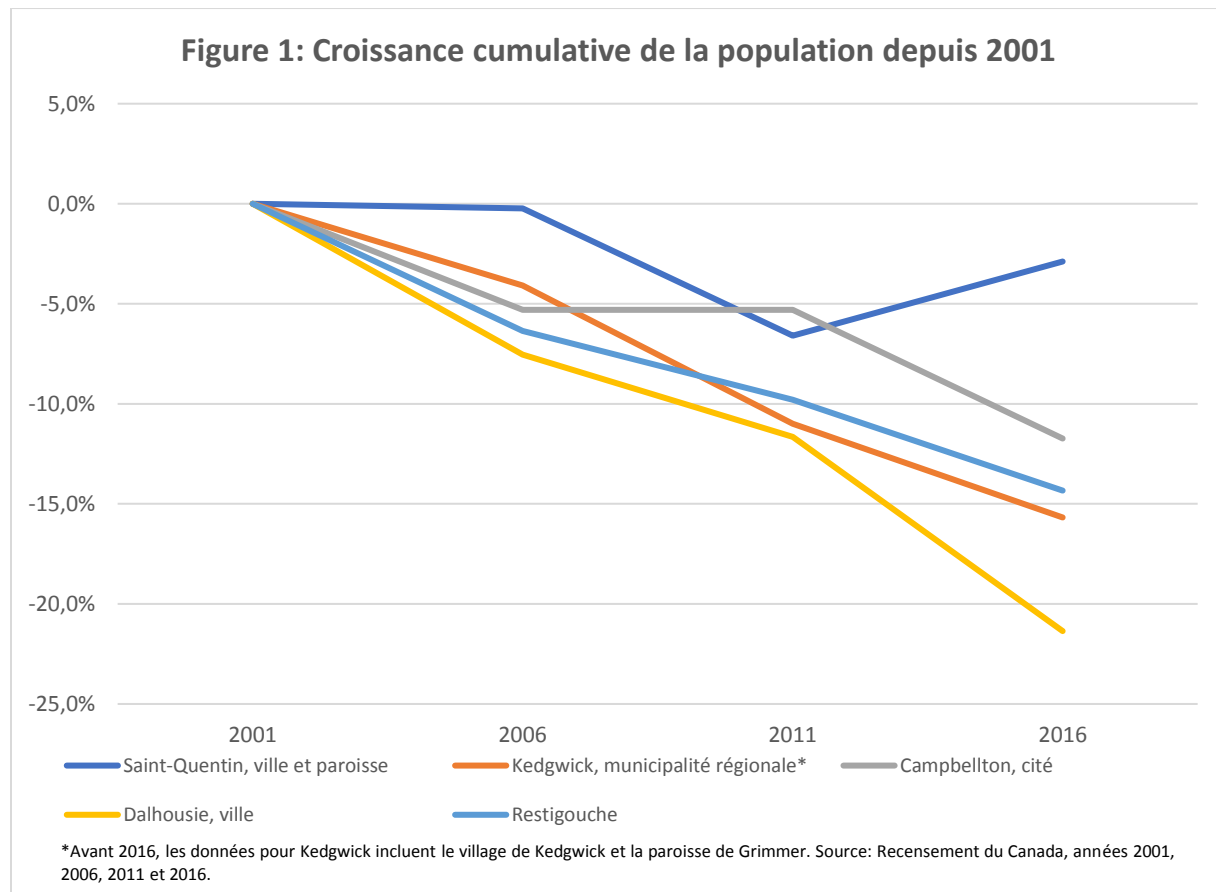
| | Population | | |
|------------------|------------|--------|-----------|
| | 2016 | 2011 | Variation |
| 1. Shediac | 6 664 | 6 053 | 10.1 % |
| 2. Dieppe | 25 384 | 23 310 | 8.9 % |
| 3. Saint-Quentin | 2 194 | 2 095 | 4.7 % |
| 4. Moncton | 71 889 | 69 074 | 4.1 % |
| 5. Fredericton | 58 220 | 56 224 | 3.6 % |
| 6. Edmundston | 16 580 | 16 032 | 3.4 % |
| 7. Oromocto | 9 223 | 8 932 | 3.3 % |
| 8. Riverview | 19 667 | 19 128 | 2.8 % |
| 9. Caraquet | 4 248 | 4 169 | 1.9 % |
| 10. Quispamsis | 18 245 | 17 941 | 1.7 % |
| ... | | | |
| 31. Grand-Sault | 5 326 | 5 706 | -6.7 % |
| 32. Campbellton | 6 883 | 7 385 | -6.8 % |
| 33. Lamèque | 1 285 | 1 432 | -10.3 % |
| 34. Nackawic | 941 | 1 049 | -10.3 % |
| 35. Dalhousie | 3 126 | 3 512 | -11.0 % |

*Inclut la municipalité régionale de Tracadie. Source : Recensement de 2016.

Tendances à plus long terme

La population de Saint-Quentin était un peu plus faible en 2016 qu'au tournant du millénaire, lors du recensement de 2001. La population combinée de la ville et de la paroisse de Saint-Quentin s'élevait à 3 837 habitants en 2001, contre 3 726 quinze ans plus tard, soit une

baisse de 2,9 %. Cependant, il s'agit là d'une bien faible diminution comparativement au reste du comté de Restigouche. Dans l'ensemble, la population du comté a chuté de 14,3 %. Pour sa part, Kedgwick a connu une perte encore plus grande que celle du comté de Restigouche dans son ensemble, soit de 15,7 %. Enfin, la ville la plus touchée par le déclin démographique, Dalhousie, a perdu un peu plus du cinquième de ses résidents (-21,4 %).



Si l'on examine la trajectoire de Saint-Quentin de plus près, on remarque que la population n'a connu une baisse qu'entre les années 2006 à 2011. En effet, la collectivité de Saint-Quentin comptait à peu près le même nombre de résidents en 2006 qu'en 2001, alors que la population s'est accrue entre 2011 et 2016.

Qu'est-ce qui explique la croissance récente de la population de Saint-Quentin? La réponse à cette question n'est pas simple car il y a de multiples variables qui façonnent les trajectoires démographiques des collectivités et régions. Cependant, un phénomène en particulier semble pourrait avoir joué un rôle important : le vieillissement de la population.

En 2011, les *baby boomers* les plus âgés ont franchi le cap des 65 ans, soit l'âge officiel de la retraite au Canada. Bien que de plus en plus de gens continuent de travailler après cet âge, il demeure que la grande majorité auront pris leur retraite avant d'atteindre leur 66^e anniversaire. Lorsqu'un nombre plus élevé de travailleurs et travailleuses partent à la retraite, comme c'est le cas depuis le tournant de la décennie, un plus grand nombre de jeunes sont en mesure de trouver du travail localement, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas à déménager à l'extérieur de la collectivité. Si la plupart des baby boomers qui partent à la retraite choisissent de demeurer à Saint-Quentin, cela peut avoir pour effet d'augmenter la population même si le nombre d'emplois n'augmente pas.

Malheureusement, il ne nous est pas possible de confirmer si le départ à la retraite progressif des baby boomers est la principale cause de la croissance récente de la population de Saint-Quentin. Pour ce faire, il nous faudrait connaître l'évolution de l'emploi entre 2011 et 2016. Or, suite à l'annulation du questionnaire long par le gouvernement fédéral pour le recensement de 2011, les données sur l'emploi ne sont pas disponibles pour ce recensement-là. Elles le sont toutefois pour les recensements de 2006 et 2016. Le nombre d'emplois dans la collectivité de Saint-Quentin était essentiellement le même en 2016 que dix ans plus tôt, en 2006.

Répartition de la population selon l'âge

Il est bien connu que le Nouveau-Brunswick est l'une des provinces les plus âgées et les plus vieillissantes au Canada. L'un des indicateurs-clés pour mesurer l'âge de la population est l'âge *médian*, c'est-à-dire le point qui divise la population en deux moitiés égales, l'une plus jeune et l'autre plus âgée. Lors du recensement de 2016, l'âge médian au Canada était de 41,2 ans. Au Nouveau-Brunswick, il se situait à 45,7 ans, soit le deuxième plus élevé au pays après Terre-Neuve-et-Labrador.

Le Nouveau-Brunswick francophone est nettement plus âgé que le reste de la province. Comme l'illustre le tableau 3, parmi les villes et cités francophones ou à fort pourcentage de francophones, seule la cité de Dieppe, laquelle fait partie de la région métropolitaine de Moncton, affiche un âge médian plus faible que la moyenne néo-brunswickoise (il est en fait plus faible que la moyenne nationale). Le caractère fortement rural du Nouveau-Brunswick francophone explique en grande partie le fait qu'il soit plus âgé que le reste de la province.

Tableau 3: Âge médian et répartition de la population selon l'âge, villes et cités francophones ou à fort pourcentage de francophones

| | Âge médian | 14 ans et moins | 15 à 64 ans | 65 ans et plus |
|------------------|------------|-----------------|-------------|----------------|
| 1. Dieppe | 39,1 | 18,1 % | 67,8 % | 14,1 % |
| 2. Saint-Léonard | 46,4 | 15,8 % | 61,9 % | 22,3 % |
| 3. Saint-Quentin | 48,6 | 13,7 % | 63,8 % | 22,3 % |
| 4. Tracadie | 49,3 | 12,0 % | 66,6 % | 21,4 % |
| 5. Beresford | 50,2 | 12,3 % | 65,1 % | 22,8 % |
| 6. Shippagan | 50,2 | 13,4 % | 62,0 % | 24,6 % |
| 7. Caraquet | 50,5 | 11,6 % | 64,4 % | 24,0 % |
| 8. Grand-Sault | 50,7 | 13,7 % | 61,9 % | 24,4 % |
| 9. Edmundston | 51,3 | 13,0 % | 61,4 % | 25,6 % |
| 10. Shediac | 51,4 | 12,0 % | 59,7 % | 28,3 % |
| 11. Bouctouche | 51,5 | 11,2 % | 63,6 % | 25,4 % |
| 12. Campbellton | 51,6 | 12,9 % | 60,9 % | 26,2 % |
| 13. Bathurst | 52,5 | 11,5 % | 59,7 % | 28,8 % |
| 14. Lamèque | 54,0 | 11,7 % | 56,0 % | 32,3 % |
| 15. Richibucto | 55,2 | 11,1 % | 57,7 % | 31,2 % |
| 16. Dalhousie | 58,4 | 8,6 % | 54,2 % | 36,9 % |

Note : Données pour la population sur le territoire des villes et cités uniquement (à l'exception de Tracadie, qui a maintenant le statut de « municipalité régionale »). Les collectivités et territoires avoisinants sont exclus. Les pourcentages étant arrondis, la somme totale pour les différents groupes d'âge ne correspond pas toujours exactement à 100,0%. Source : Recensement de 2016.

Il existe cependant de grands écarts entre les collectivités francophones les plus et les moins âgées, comme l'illustre le tableau 3. On remarque, par exemple, que la ville de Saint-Quentin est l'une des collectivités francophones les plus jeunes du Nouveau-Brunswick, arrivant au troisième en ce qui a trait à l'âge médian. Parmi les villes et cités du Nord du Nouveau-Brunswick, seule la ville de Saint-Léonard affiche un âge médian plus faible. Saint-Quentin est à peu près trois ans plus jeune qu'Edmundston et Campbellton, quatre ans plus jeune que Bathurst et presque dix ans plus jeune que Dalhousie.

La répartition de la population selon l'âge reflète la vitalité économique passée et actuelle des collectivités. Par exemple, la ville de Dalhousie comporte le plus faible pourcentage de personnes en âge de travailler et le plus fort taux d'aînés (plus du tiers de sa population). Cela est lié au fait que la ville a perdu plusieurs grands employeurs au cours des années et qu'elle peine à trouver de nouvelles sources d'activité économique. À l'inverse, la région métropolitaine de Moncton a connu une forte croissance au cours des dernières décennies et cela se reflète dans une population plus jeune à Dieppe.

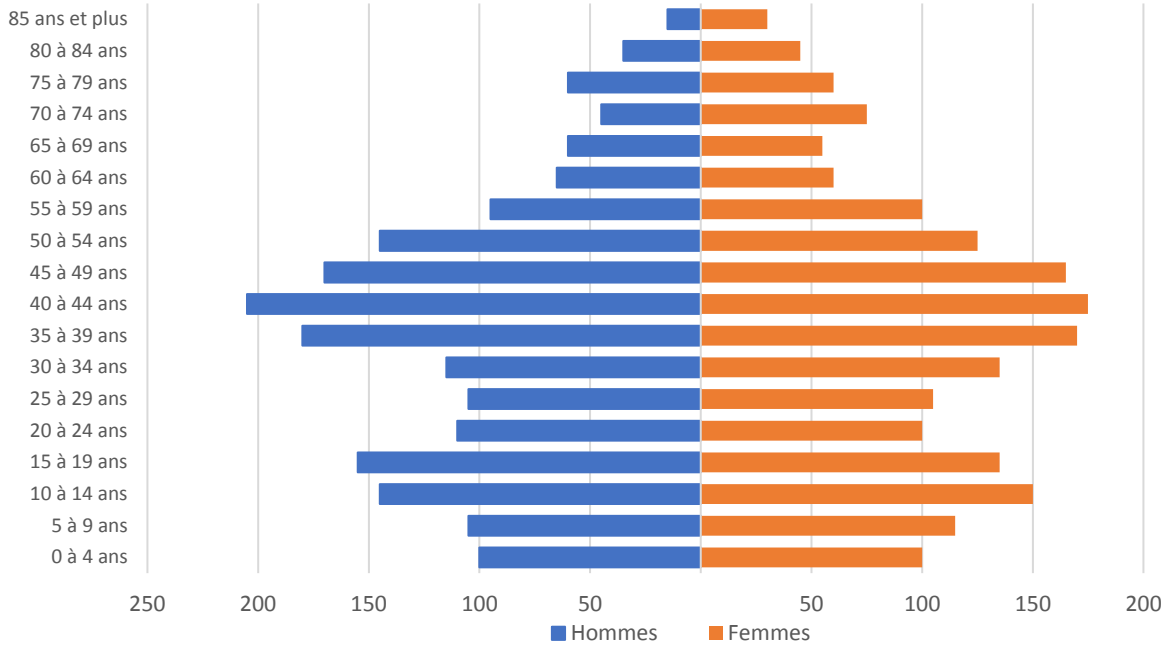
En 2016, Saint-Quentin affichait la 3^e plus faible concentration de personnes âgées de plus de 65 ans, ex aequo avec la ville de Saint-Léonard. À l'inverse, elle affichait la troisième plus forte concentration de jeunes âgés entre 0 et 14 ans. Pour ce qui est de la population en âge de travailler, elle arrivait 5^e rang derrière Dieppe, Tracadie, Beresford et Caraquet. Cela dit, si Dieppe est véritablement plus jeune que Saint-Quentin, les trois autres villes ne le sont pas: elles n'affichent un plus fort pourcentage de personnes en âge de travailler principalement ou entièrement qu'en raison du fait qu'elles ont un plus faible pourcentage de jeunes.

Évolution de la pyramide des âges de Saint-Quentin

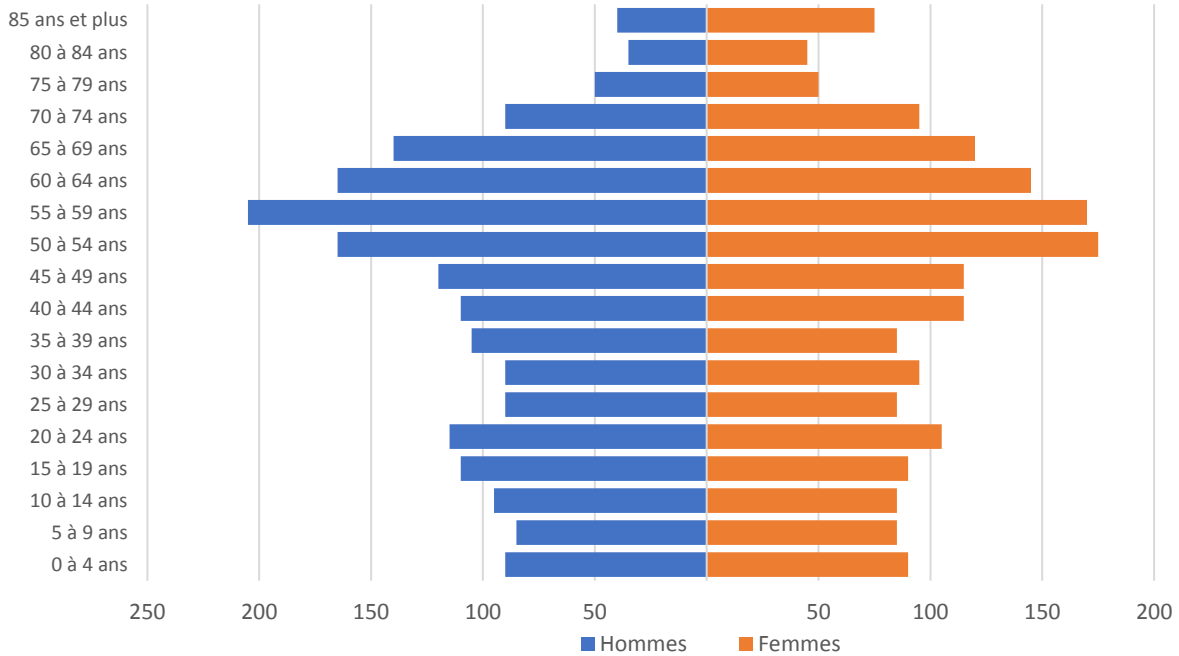
Les figures 2 et 2a présentent la pyramide d'âge de la collectivité de Saint-Quentin pour les recensements de 2001 et 2016.

La génération du baby boom est composée des gens nés entre 1946 et 1965. Tant en 2001 qu'en 2016, les baby boomers formaient de loin le groupe d'âge le plus important de la population de Saint-Quentin et d'ailleurs au Nouveau-Brunswick. En 2001, les baby boomers les plus âgés atteignaient le cap des 55 ans et les plus jeunes, 36. C'est donc dire que l'ensemble de la génération du baby boom était dans la fleur de l'âge en ce qui a trait à la participation au marché du travail. En 2016, les premiers baby boomers arrivaient à l'âge de 70 ans et les plus jeunes, 51. Les baby boomers les plus âgés ont maintenant pour la plupart pris leur retraite. Les autres quitteront progressivement le marché du travail au cours de la prochaine décennie et demie.

**Figure 2: pyramide des âges, Saint-Quentin (ville et paroisse)
Recensement de 2001**



**Figure 2a: pyramide des âges, Saint-Quentin (ville et paroisse)
Recensement de 2016**



En 2001, la collectivité de Saint-Quentin comptait près de 600 jeunes âgés entre 10 et 19 ans. En 2016, elle ne dénombrait qu'environ 450 adultes âgés entre 25 et 34 ans, soit le groupe d'âge de ceux qui avaient entre 10 et 19 ans en 2001. Il faut se rappeler que durant les années 2000, tous les baby boomers étaient encore en âge de travailler (15 à 64 ans). Il est donc fort probable que bon nombre de jeunes adultes de Saint-Quentin aient dû quitter la région par manque d'emplois locaux.

Le départ à la retraite progressif des baby boomers ouvre de nouvelles possibilités aux travailleurs et travailleuses plus jeunes, ce qui laisse entendre que la collectivité de Saint-Quentin pourrait retenir davantage d'entre eux dans les années à venir. Il faut noter cependant que la main-d'œuvre en place à Saint-Quentin ne suffira sans doute pas pour maintenir le niveau d'activité économique actuel. En 2016, la collectivité de Saint-Quentin comptait 685 résidents âgés entre 55 et 64 ans. D'ici 2026, ce groupe atteindra progressivement l'âge officiel de la retraite de 65 ans. Il n'y a pas suffisamment de jeunes à Saint-Quentin pour les remplacer. En 2016, la collectivité de Saint-Quentin comptait 380 jeunes âgés de 10 à 19 ans, soit presque la moitié moins que les baby boomers âgés de 55 à 64 ans. Qui plus est, comme c'est le cas ailleurs, plusieurs de ces jeunes quitteront sans doute pour aller aux études et accepteront un poste dans une autre collectivité que Saint-Quentin après leurs études. C'est donc dire que le bassin de jeunes disponibles localement pour remplacer les baby boomers partant à la retraite sera encore plus faible que ne le laisse présager la figure 2a.

En somme, à moins qu'il soit possible de réduire considérablement les besoins de main-d'œuvre locale par le biais de l'automatisation technologique, il est clair que Saint-Quentin devra attirer un nombre considérable de travailleurs et travailleuses de l'extérieur de ses frontières dans les années à venir. Ceux-ci seront nécessaires non seulement pour préserver la base économique actuelle de la collectivité, mais aussi pour répondre aux besoins d'une population vieillissante—les aînés, particulièrement les plus âgés d'entre eux, tendent à consommer davantage de biens et services produits localement, tels que l'entretien ménager, les soins de santé, etc.

Migration (y compris immigration)

La collectivité de Saint-Quentin accueille très peu d'immigrants. Les données de Statistique Canada indiquent qu'aucun immigrant ne semble directement s'être joint à la collectivité entre 2011 et 2016. Il est cependant possible que des gens qui ont récemment immigré au Canada soient venus vivre à Saint-Quentin durant cette période si ces derniers se sont établis ailleurs au Canada avant de déménager à Saint-Quentin.

L'immigration est l'une des deux sources de nouveaux résidents venus d'ailleurs, l'autre étant la migration intérieure, c'est-à-dire les Canadiens qui viennent s'établir à Saint-Quentin. Les données du recensement ne permettent pas d'obtenir un aperçu global de la migration à Saint-Quentin, c'est-à-dire combien de gens ont quitté la collectivité et combien

sont venus s'y établir. En effet, les données ne permettent que de déterminer combien de gens sont venus s'établir à Saint-Quentin au fil du temps, c'est-à-dire les gens qui résidaient à Saint-Quentin au moment du recensement qui ont déclaré résider ailleurs un an ou cinq ans avant la date du recensement. Qui plus est, avec l'annulation du questionnaire détaillé de Statistique Canada en 2011, les données ne sont pas disponibles pour le recensement de 2011. Elles le sont toutefois pour le recensement de 2006. Les données disponibles suggèrent qu'un plus grand nombre de gens d'ailleurs au Canada sont venus s'établir à Saint-Quentin entre 2011 et 2016 qu'entre 2001 et 2006. Entre 2011 et 2016, 260 résidents d'ailleurs au Canada sont venus s'établir dans la ville ou la paroisse de Saint-Quentin. De ce nombre 40 résidaient auparavant ailleurs qu'au Nouveau-Brunswick. Entre 2001 et 2006, seulement 155 personnes d'ailleurs au Canada sont venues s'établir dans la ville ou la paroisse, y compris 40 de l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Comme les données pour la période allant de 2006 à 2011 ne sont pas disponibles, il est impossible de déterminer le rôle exact qu'a pu jouer la mobilité (les gens qui sont venus s'établir dans la collectivité) dans *la croissance* de la population de Saint-Quentin entre 2011 et 2016. Le fait que le nombre de personnes qui ont déménagé à Saint-Quentin ait été plus élevé entre 2011 et 2016 qu'entre 2001 et 2006 laisse cependant supposer que davantage d'emplois étaient disponibles dans la collectivité au cours des dernières années qu'au cours des années antérieures.

Marché du travail

À chaque mois, Statistique Canada publie les résultats de son Enquête sur la population active. Celle-ci présente les données sur la participation au marché du travail qui nous sont maintenant familières, telles que l'emploi, le chômage, le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage.

- Le taux d'activité est le pourcentage de la population en âge de travailler (15 ans et plus) qui fait partie de la population active (personnes qui ont un emploi ou qui cherchent activement un emploi).
- Le taux d'emploi est le pourcentage de la population en âge de travailler qui occupe un emploi.
- Le taux de chômage est le pourcentage de la population active qui n'a pas d'emploi et qui en cherche un activement.

Malheureusement, ces données mensuelles ne sont pas disponibles à l'échelle des collectivités. La plus petite échelle géographique à laquelle on peut les obtenir est la *région économique*. Dans le cas de Saint-Quentin, celle-ci fait partie de la région économique nommée « Campbellton-Miramichi », laquelle couvre environ le tiers du Nouveau-Brunswick, s'étendant des frontières du Québec dans la paroisse de Saint-Quentin jusqu'à Escuminac et Boiestown. Il faut donc se replier sur les données du recensement pour obtenir un aperçu des statistiques usuelles sur le marché du travail de Saint-Quentin.

Or, il est bien connu que certaines statistiques sur le marché du travail sont volatiles. C'est le cas notamment des données sur l'emploi et le chômage qui varient non seulement d'année en année en fonction notamment des cycles économiques, mais aussi de mois en mois en fonction des saisons. L'effet de saisonnalité est particulièrement prononcé dans les petites collectivités fortement dépendantes d'industries saisonnières, comme la pêche, l'agriculture et l'exploitation forestière.

Il importe donc de savoir à quel moment les données sur l'emploi et le chômage ont été recueillies dans le cadre du recensement de 2016. Les données présentées dans le tableau 4 ont été recueillies pour la semaine du dimanche, 1^{er} mai au samedi, 7 mai 2016 sur un échantillon couvrant 25 pourcent de la population de chaque subdivision de recensement. Ce sont des données brutes qui n'ont pas été ajustées pour la saisonnalité. Ces précisions étant faites, nous pouvons passer à l'examen du tableau 4, qui présente notamment les taux d'activité, d'emploi et de chômage pour Saint-Quentin et certaines collectivités du Restigouche et du reste du Nouveau-Brunswick.

Tableau 4: Principaux indicateurs de la population active

| | Saint- Quentin (V) | Saint- Quentin (P) | Saint- Quentin (V&P) | Kedgwick (MR) | Campbellton (C) | Dalhousie (V) | Edmundston (C) | Bathurst (C) | Dieppe (C) | Restigouche | Nouveau- Brunswick |
|----------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------------------|------------------|--------------------|------------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------|-----------------------|
| Population 15+ | 1 780 | 1 285 | 3 065 | 1 695 | 5 485 | 2 660 | 13 540 | 10 010 | 20 270 | 26 230 | 620 390 |
| Population active | 1 055 | 880 | 1 935 | 1 060 | 2 905 | 1 160 | 7 940 | 4 965 | 14 340 | 14 330 | 381 790 |
| Personnes occupées | 960 | 710 | 1 670 | 835 | 2 585 | 975 | 7 315 | 4 360 | 13 375 | 12 090 | 339 045 |
| Chômeurs | 95 | 170 | 265 | 230 | 320 | 185 | 625 | 610 | 965 | 2 240 | 42 745 |
| Population inactive | 725 | 410 | 1 135 | 630 | 2 580 | 1 510 | 5 600 | 5 045 | 5 930 | 11 900 | 238 600 |
| Taux d'activité | 59,3 % | 68,5 % | 63,1 % | 62,5 % | 53,0 % | 43,6 % | 58,6 % | 49,6 % | 70,7 % | 54,6 % | 61,5 % |
| Taux d'emploi | 53,9 % | 55,3 % | 54,5 % | 49,3 % | 47,1 % | 36,7 % | 54,0 % | 43,6 % | 66,0 % | 46,1 % | 54,7 % |
| Taux de chômage | 9,0 % | 19,3 % | 13,7 % | 21,7 % | 11,0 % | 15,9 % | 7,9 % | 12,3 % | 6,7 % | 15,6 % | 11,2 % |

Source : Recensement de 2016, semaine du 1^{er} au 7 mai.

Taux de chômage

On remarque d'emblée une grande différence entre le taux de chômage de la ville et de la paroisse de Saint-Quentin. À l'intérieur des limites de la ville, le taux de chômage était plus faible qu'à peu près n'importe où ailleurs dans le Restigouche; il se situait, en fait, bien en-dessous de la moyenne provinciale. Dans la paroisse de Saint-Quentin, par contre, le taux de chômage était plus du double de celui de la ville. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet écart; la plus plausible, toutefois, est sans doute le travail saisonnier. Comme nous allons le voir plus loin, la paroisse de Saint-Quentin semble compter proportionnellement plus de travailleurs saisonniers que la ville. Les données sur le chômage couvrent tous les chômeurs, y compris les travailleurs saisonniers prestataires d'assurance-emploi. Plus une collectivité contient une forte concentration de travailleurs saisonniers, plus le taux de chômage risque de fluctuer durant l'année.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi dans la collectivité de Saint-Quentin était de loin supérieur aux autres collectivités du Restigouche. Parmi les autres collectivités du nord de la province, il était à peu près comparable à celui d'Edmundston, alors qu'il était près de 25 % (dix points de pourcentage) plus élevé qu'à Bathurst. Enfin, le taux d'emploi de la collectivité de Saint-Quentin était comparable à la moyenne néo-brunswickoise.

Taux d'activité

Des trois indicateurs que sont le taux de chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité, ce dernier est sans doute celui qui offre le meilleur aperçu de la vigueur du marché du travail de Saint-Quentin. Comme nous venons de le voir, le travail saisonnier introduit un élément de volatilité dans les données mensuelles sur l'emploi et le chômage à Saint-Quentin. Le taux d'activité permet d'éviter en bonne partie cette volatilité. Il offre également un aperçu plus global de la main-d'œuvre disponible pour les employeurs locaux.

On remarque encore une fois la vigueur de l'économie de la collectivité de Saint-Quentin, où 63,1 % de la population de plus de 15 ans faisait partie du marché du travail. C'est plus élevé que dans n'importe quelle municipalité comprise dans le tableau 4, à l'exception de Dieppe. C'est également plus élevé que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Le taux d'activité à Saint-Quentin excédait celui de Bathurst de plus d'un quart (14 points de pourcentage) et de près de la moitié celui de Dalhousie (20 points de pourcentage).

Nombre de travailleurs, travail à plein temps et temps partiel

Les données que nous venons de décrire offrent un portrait de la situation du marché du travail à un point donné, soit la semaine du 1^{er} au 7 mai 2016. Le recensement de 2016 publie également une autre série de données qui permet de mieux saisir certains autres aspects du marché du travail de Saint-Quentin, notamment en ce qui a trait à l'emploi à temps plein et à temps partiel, de même que l'importance du travail saisonnier. Ces données ont trait à l'année 2015.

Commençons par la participation au marché du travail. Comme le montre le tableau 5, environ deux tiers (66,3 %) de la population âgée de 15 ans et plus dans la ville de Saint-Quentin ont affirmé avoir travaillé à un moment donné dans l'année 2015. Pour la paroisse de Saint-Quentin, c'était près de trois quarts (72,8 %), ce qui produisait une moyenne pour la collectivité de Saint-Quentin de 69 %. Ce sont là des taux très élevés. Dans l'ensemble du Restigouche, moins de trois adultes sur cinq (58,4 %) ont affirmé avoir travaillé en 2015. Quant à la moyenne néo-brunswickoise, elle s'établissait à 64,9 %.

Parmi les habitants de la ville de Saint-Quentin qui ont affirmé avoir travaillé en 2015, environ la moitié (52,1 %) ont travaillé toute l'année à temps plein, ce qui signifie avoir travaillé au moins 30 heures ou plus par semaine pendant une période d'au moins 49 semaines durant l'année. Pour la paroisse de Saint-Quentin, cette proportion tombait à environ le tiers (35,8 %). Cet écart laisse entendre que le travail saisonnier occupe une place beaucoup plus importante dans la paroisse que dans la ville de Saint-Quentin. En règle générale, les villes—où se retrouvent la plupart des services publics de même que plusieurs employeurs dans des domaines divers tels que les services et le secteur manufacturier—tendent à afficher des taux de travail à temps plein plus élevés. Dans l'ensemble du Restigouche, 45 % des travailleurs ont affirmé avoir travaillé à temps plein et à l'année alors que pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick, ce taux s'élevait à 50 %².

Le caractère plus saisonnier de la main-d'œuvre dans la paroisse que dans la ville de Saint-Quentin se reflète également dans le nombre moyen de semaines travaillées durant l'année. En 2015, ce chiffre s'élevait à 36,9 semaines dans la paroisse et 42,4 semaines dans la ville de Saint-Quentin, ce qui produisait une moyenne de 40 semaines pour la ville et la paroisse combinée. Dans l'ensemble du Restigouche, le nombre moyen de semaines travaillées s'élevait à 39,2. Pour le Nouveau-Brunswick, c'était 41 semaines.

² . Ces chiffres peuvent sembler faibles. Il faut se rappeler toutefois que bon nombre de personnes travaillent à temps partiel ou encore ne travaillent qu'une partie de l'année. Ceux-ci incluent les étudiants, les travailleurs saisonniers et de nombreuses autres personnes qui, pour une raison ou une autre, ne travaillent pas toute l'année.

Tableau 5: Statistiques sur la participation au marché du travail pour 2015

| | Saint- Quentin (V) | Saint- Quentin (P) | Saint- Quentin (V&P) | Kedgwick (MR) | Camp- bellton (C) | Dalhousie (V) | Resti- gouche | Nouveau- Brunswick |
|--|--------------------------|-----------------------|----------------------------|------------------|-------------------------|------------------|------------------|-----------------------|
| Population 15+ | 1 780 | 1 285 | 3 065 | 1 695 | 5 485 | 2 665 | 26 230 | 620 395 |
| N'a pas travaillé | 595 | 355 | 950 | 495 | 2 480 | 1 450 | 10 910 | 217 930 |
| A travaillé | 1 180 | 935 | 2 115 | 1 200 | 3 000 | 1 250 | 15 320 | 402 465 |
| A travaillé toute l'année à temps plein | 615 | 335 | 950 | 415 | 1 495 | 510 | 6 895 | 201 230 |
| A travaillé une partie de l'année et/ou à temps partiel | 570 | 600 | 1 170 | 785 | 1 505 | 705 | 8 425 | 201 225 |
| Nombre moyen de semaines travaillées en 2015 | 42,4 | 36,9 | 40,0 | 35,7 | 41,0 | 39,4 | 39,2 | 41,0 |

Source : Recensement de 2016.

Catégories de travailleurs (employé vs travailleur autonome)

Saint-Quentin, tant la ville que la paroisse, affiche une concentration significativement plus élevée de travailleurs autonomes dans sa population active que la plupart des autres collectivités du Restigouche et que l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Selon le recensement de 2016, 11,9 % de la main-d'œuvre de la ville de Saint-Quentin et 11,4 % de celle de la paroisse était formée de travailleurs autonomes. Pour le Restigouche dans l'ensemble, c'était 8,9 %. La moyenne provinciale était de 8,5 %.

La catégorie des travailleurs autonomes regroupe les propriétaires d'entreprises, de même que les autres travailleurs qui n'ont pas le statut d'employés, tels que les consultants (que ceux-ci soient ou non constitués en société). Si parfois un taux plus élevé peut refléter un marché de l'emploi moins robuste où bon nombre de travailleurs autonomes n'arrivent pas à trouver un emploi satisfaisant (ce qui ne semble pas être particulièrement le cas à Saint-Quentin), il peut aussi refléter une structure économique qui fait une plus grande place aux petits commerces et aux exploitants indépendants.

Revenu d'emploi (masse salariale)

Nous avons vu précédemment que Saint-Quentin est une collectivité plus jeune que le reste du Restigouche, de même que la plupart des villes et cités francophones du Nouveau-Brunswick. Nous avons également vu que cet état de fait est en grande partie le reflet du dynamisme économique tant actuel que passé de Saint-Quentin.

Dans cette section, nous prenons la mesure de l'importance de l'activité économique dans la collectivité de Saint-Quentin et, par extension, la contribution de cette dernière à l'économie du Nouveau-Brunswick.

Le produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur normalement utilisé pour mesurer la valeur de l'activité économique dans un territoire donné. Les données sur le PIB ne sont toutefois pas disponibles pour la plupart des collectivités du Nouveau-Brunswick. Parmi les données publiées par Statistique Canada, le meilleur indicateur de l'importance de l'activité économique disponible pour l'ensemble des collectivités est le **revenu d'emploi**.

Comme son nom l'indique, le revenu d'emploi couvre les revenus tirés d'un emploi, que ce soit en tant qu'employé ou encore travailleur autonome. Ces revenus peuvent notamment prendre la forme de traitements, salaires et commissions. On peut considérer que l'ensemble des revenus d'emploi touchés par les résidents d'une collectivité constitue sa **masse salariale**.³

En 2015, la masse salariale de la ville de Saint-Quentin s'élevait à 42,5 millions \$ alors que pour la paroisse, elle s'établissait à 29,1 millions \$. C'est donc dire que la masse salariale globale de la collectivité de Saint-Quentin s'élevait à près de 72 millions \$.

Bien sûr, comme les collectivités ont des tailles différentes, il faut établir des unités de mesure communes pour comparer la masse salariale de Saint-Quentin à celle des autres collectivités du Restigouche ou encore à l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Nous couvrons ci-dessous trois différentes mesures de la masse salariale : le *revenu d'emploi moyen dans l'ensemble de l'économie*, le *revenu d'emploi moyen dans le secteur privé* et le *revenu d'emploi par habitant dans le secteur privé*. Comme nous allons le voir, le revenu d'emploi par habitant dans le secteur privé constitue de loin la meilleure façon de comparer le rendement économique de Saint-Quentin à ceux des autres collectivités. Par contre, pour des raisons qui seront bientôt claires, il est important de couvrir les trois mesures de revenu d'emploi énumérées ci-dessus. Commençons par le revenu d'emploi total moyen.

³ À strictement parler, la masse salariale ne se réfère qu'à la somme des salaires. Nous l'entendons ici au sens de l'ensemble des revenus touchés d'un emploi sous toutes ces formes. Les salaires constituent de loin la composante la plus importante du revenu d'emploi.

Revenu d'emploi moyen dans l'ensemble de l'économie

Cette mesure se réfère aux revenus d'emploi touchés par les résidents de Saint-Quentin dans tous les secteurs d'activité, soit à la fois les secteurs public et privé. En 2015, le revenu d'emploi moyen dans l'ensemble de l'économie s'élevait à 35 145 \$ dans la ville de Saint-Quentin et à 29 403 \$ dans la paroisse. En combinant la ville et la paroisse, on obtient un revenu d'emploi moyen de 32 561\$. La plus grande importance du travail saisonnier dans la paroisse que dans la ville pourrait expliquer en partie l'écart entre les deux.

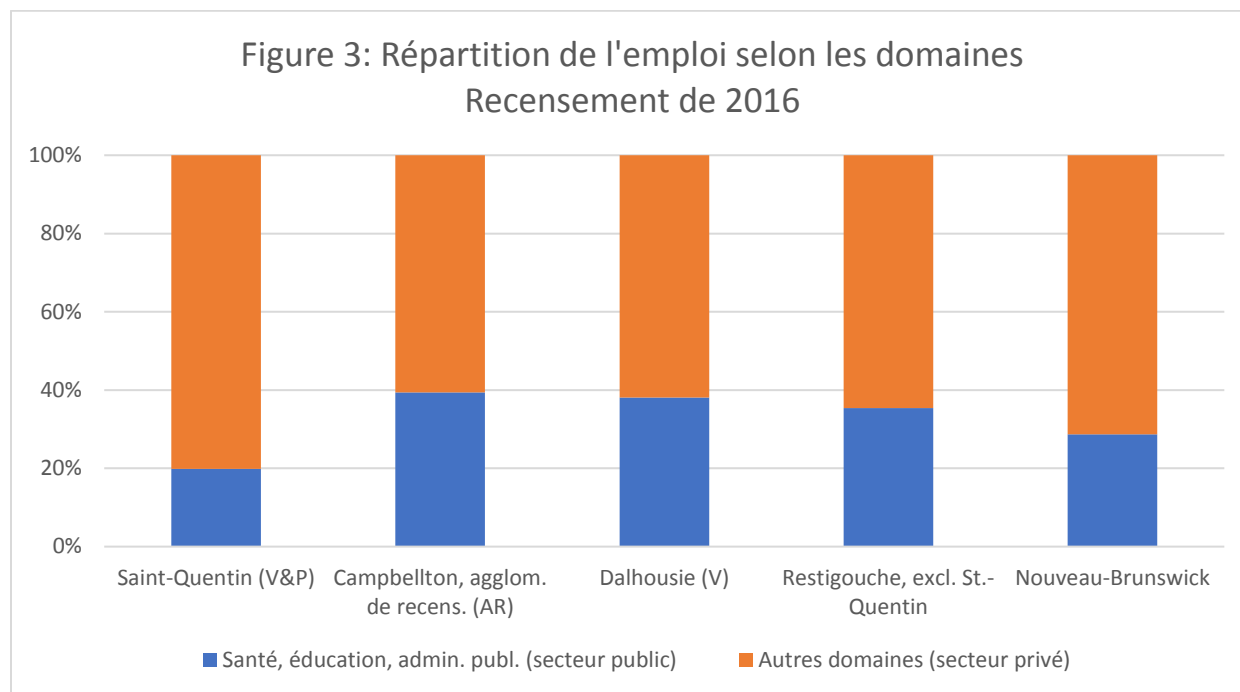
Le revenu d'emploi moyen dans l'ensemble de l'économie à Saint-Quentin est légèrement inférieur aux autres collectivités du Restigouche. Dans l'ensemble du comté, il s'établissait à 33 091 \$. Dans l'agglomération de recensement de Campbellton et la ville de Dalhousie, il s'élevait à 34 574 \$ et 33 429 \$ respectivement. Dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, il s'établissait à 37 611 \$.

Cela dit, comme nous l'avons mentionné, cette mesure comprend les revenus tant des travailleurs du secteur public que privé. Or l'emploi dans le secteur public ne reflète pas tant la vigueur économique des collectivités locales que les besoins en matière de services publics, de même que les décisions gouvernementales quant à l'emplacement des différents points de service. Pour saisir l'importance de l'activité économique de Saint-Quentin et la comparer aux autres collectivités, il est donc important de soustraire l'effet de l'emploi dans le secteur public. Cela est particulièrement crucial car l'emploi dans le secteur public à Saint-Quentin est beaucoup plus faible que dans le reste du Restigouche, voire même que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Statistique Canada ne publie pas de données sur l'emploi dans les secteurs public et privé à l'échelle des collectivités. Il est cependant possible d'en obtenir un aperçu en examinant la répartition de l'emploi selon les domaines d'activité tels qu'établis par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Au Canada et au Nouveau-Brunswick, la vaste majorité des emplois dans le secteur public se retrouvent dans trois domaines d'activité, soit les soins de santé et l'assistance sociale, les services d'enseignement et les administrations publiques. À leur tour, ces trois domaines d'activité sont largement composés d'employés oeuvrant dans le secteur public. Pour les fins de ce rapport, nous définissons donc le secteur public comme étant composé de ces trois domaines, le secteur privé étant composé de tous les autres.

La figure 3 présente la répartition de l'emploi selon les secteurs public et privé ainsi définis. On remarque d'emblée que le secteur public occupe une part beaucoup plus faible de l'emploi total à Saint-Quentin que dans le reste du Restigouche, voire même l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Un travailleur sur cinq (19,9 %) dans la collectivité de Saint-Quentin œuvre dans le secteur public. À Campbellton et à Dalhousie, c'est près de deux sur cinq (39,4

% et 38,1 % respectivement). Pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick, c'est près de trois sur 10 (28,7 %).



Revenu d'emploi moyen dans le secteur privé

Nous venons de voir que si l'on s'arrête au revenu d'emploi dans l'ensemble de l'économie (secteurs public et privé), Saint-Quentin arrive derrière Campbellton et Dalhousie. Par contre, lorsqu'on se concentre sur le secteur privé, c'est plutôt l'inverse. En effet, à ce chapitre, Saint-Quentin affiche un revenu d'emploi moyen plus élevé. Selon nos estimations, le revenu d'emploi moyen dans le secteur privé dans la collectivité de Saint-Quentin s'élevait en 2015 à \$26 826. À Campbellton et à Dalhousie, il s'établissait à 20 873 \$ et 19 755 \$ respectivement, alors que dans l'ensemble du Restigouche, il s'élevait à 22 323 \$⁴.

Il peut sembler curieux que le revenu d'emploi moyen soit plus élevé dans le secteur privé de Saint-Quentin qu'ailleurs dans le Restigouche sans que cela ne semble toutefois se refléter dans les chiffres pour l'ensemble de l'économie. Pour comprendre ce phénomène, il faut se pencher sur les salaires dans le secteur public. Au Nouveau-Brunswick, la rémunération totale moyenne dans le secteur public s'élevait en 2017 à 45,93 \$ l'heure alors que dans le secteur privé, elle s'élevait à 25,05 \$ l'heure. C'est donc dire que, selon cette mesure, les revenus touchés dans le secteur public sont en moyenne au-delà de 80 % plus élevés que dans le secteur privé⁵. Or, comme nous l'avons vu, la part de l'emploi occupée par

⁴ Voir note 5 et note au bas du tableau 6 pour plus de détails sur la méthodologie utilisée pour les calculs. À noter que ce ne sont là que des estimations qui ne visent qu'à offrir un ordre de grandeur en ce qui a trait aux différences entre les collectivités.

⁵ Statistique Canada, CANSIM, tableau 3830033. Ce chiffre est obtenu en divisant la rémunération totale versée dans chaque secteur (entreprises, gouvernement) par le nombre d'heures travaillées. La rémunération totale comprend les traitements et salaires, les contributions sociales de l'employeur (y compris les contributions à un régime de pension), de même que les revenus nets d'un travail autonome. Dans le cadre de cette série de données, le secteur public comprend notamment les services gouvernementaux

les employés du secteur public est nettement plus faible dans la collectivité de Saint-Quentin que dans l'ensemble du Restigouche, voire même du Nouveau-Brunswick.

Revenu d'emploi par habitant dans le secteur privé

S'il est clair que les travailleurs et travailleuses dans le secteur privé de Saint-Quentin touchent un revenu annuel moyen plus élevé que dans le reste du Restigouche, là ne s'arrête pas la comparaison. Pour bien saisir toute la vitalité économique du secteur privé de Saint-Quentin, et donc l'importance de la contribution de la collectivité à l'économie provinciale, il faut également tenir compte du fait que qu'un plus forte pourcentage de la population travaille dans le secteur privé à Saint-Quentin qu'ailleurs dans le Restigouche.

Pour refléter cette réalité, nous faisons appel au concept de *revenu d'emploi par habitant*, lequel peut être obtenu en divisant la masse salariale dans le secteur privé par le nombre d'habitants. Les données sur le revenu d'emploi par habitant dans le secteur privé sont présentées dans la troisième colonne du tableau 6, lequel résume l'ensemble des données présentées dans cette section sur le revenu d'emploi.

Tableau 6: Revenu d'emploi (RE), 2015

| | Secteur public et privé (Recensement de 2016) | Secteur privé (estimations de l'auteur) | |
|--------------------------------|--|--|-----------------|
| | RE moyen | RE moyen | RE par habitant |
| Saint-Quentin (V&P) | 32 561 | 26 826 | 12 688 |
| Campbellton (AR) | 34 574 | 20 873 | 6 593 |
| Dalhousie (V) | 33 429 | 19 755 | 5 125 |
| Restigouche | 33 091 | 22 323 | 7 927 |
| Nouveau-Brunswick | 37 611 | 30 351 | 12 280 |

Note : Les hypothèses qui sous-tendent les calculs pour le revenu d'emploi dans le secteur privé sont les suivantes : (1) les employés des secteurs publics et privés travaillent en moyenne le même nombre d'heures; et (2) les employés du secteur public touchent dans chaque communauté un revenu d'emploi (rémunération totale) égal à la moyenne provinciale. À son tour, cette moyenne est 83 % plus élevée que celle pour le secteur privé, comme le suggèrent les données sur la rémunération contenues dans le tableau CANSIM 3830033 de Statistique Canada. Le secteur privé est ici défini comme étant les emplois dans toutes les catégories du Système de classifications des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), sauf les suivantes : services d'enseignement (61), soins de santé et assistance sociale (62) et administrations publiques (91).

d'enseignement, de santé et de l'administration publique à tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial, municipal, local et autochtone).

Le tableau 6 nous permet le mieux de saisir la vitalité exceptionnelle de la collectivité de Saint-Quentin, de même que la contribution remarquable qu'elle fait à l'économie du Nouveau-Brunswick. Comme nous l'avons vu, le revenu moyen dans l'ensemble de l'économie de la collectivité de Saint-Quentin (secteurs public et privé) est plus faible que dans le reste du Restigouche. Par contre, lorsqu'on ne tient pas compte de l'emploi dans le secteur public, le revenu d'emploi moyen est nettement plus élevé à Saint-Quentin que dans le reste du Restigouche. On note par exemple qu'il excède de près de 30 % celui de Campbellton et de plus du tiers celui de Dalhousie.

Toutefois, pour obtenir un aperçu plus global de la vitalité économique de Saint-Quentin, il faut se pencher sur le revenu d'emploi par habitant, lequel nous permet de tenir compte non seulement du fait que les travailleurs du secteur privé de cette collectivité touchent un revenu annuel plus élevé, mais aussi qu'ils sont proportionnellement plus nombreux que dans le reste du Restigouche. Le revenu d'emploi par habitant dans le secteur privé est deux fois et demi plus élevé dans la collectivité de Saint-Quentin qu'à Dalhousie et presque deux fois plus élevé qu'à Campbellton. Par rapport à la moyenne du comté, l'écart est de 60 %. Enfin, le revenu d'emploi par habitant dans le secteur privé est 3 % plus élevé dans la collectivité de Saint-Quentin que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Conclusion

Ce rapport dresse un bilan de santé démographique et économique très positif de la collectivité de Saint-Quentin.

Il n'est pas nécessaire ici de revenir sur les nombreuses statistiques qui témoignent de la vitalité exceptionnelle de la collectivité de Saint-Quentin. Il suffit de rappeler que Saint-Quentin connaît l'un des plus forts taux de croissance démographique de la province, qu'elle est l'une des plus jeunes collectivités du Nouveau-Brunswick francophone et que son économie locale figure parmi les plus fortes du Nord du Nouveau-Brunswick.

Bien que la collectivité de Saint-Quentin puisse envisager l'avenir avec optimisme, son plus grand défi sera d'attirer des centaines de nouvelles personnes pour venir y vivre et occuper les nombreux emplois qui vont se libérer au cours des prochaines années. Ces emplois, rappelons-le, vont se retrouver tant chez les entreprises qui exportent leurs produits à l'extérieur de la région qu'au sein des organismes qui offrent des services locaux à une population vieillissante.

Pour faire face à ce défi, Saint-Quentin doit être en mesure d'offrir un milieu attrayant. Bien qu'elle ait de nombreux ingrédients pour réussir, y compris de bons emplois en grand nombre, il sera également important d'assurer des services publics de qualité à tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) disponibles localement. La collectivité de Saint-Quentin contribue de manière disproportionnée à l'économie du comté de Restigouche et de la province. Pourtant, le secteur public, composé majoritairement d'employés dans les domaines de la santé et de l'éducation, est très peu présent dans la collectivité de Saint-Quentin en comparaison à des municipalités comme Campbellton et Dalhousie, ou encore à l'ensemble de la province.